

Le stationnement en question place de la Nouvelle-Aventure

Bien qu'aujourd'hui gratuit, le stationnement sur la place où se tient le marché de Wazemmes est à nouveau remis en question.

À l'initiative d'un ancien conseiller de quartier de la majorité, une pétition réclame depuis septembre le basculement en payant de la place du marché de Wazemmes.

Le succès n'est pas au rendez-vous : 25 signatures ont pour le moment été récoltées ...

Et fort heureusement. Si les rues du quartier sont encombrées par le stationnement et que les poubelles gênent les commerces locaux, la circulation des piétons ou vélos, il s'agit d'assurer une praticabilité et une propreté des trottoirs en garantissant une qualité de services à Wazemmes et non en pénalisant le marché et les habitants.

Garder la place gratuite, aménager la devanture des halles.

Dans un contexte de crise et de baisse du niveau de vie, par la remise en question de la gratuité dans ce quartier populaire, il y a de quoi être inquiet. Il serait absurde de réserver la place du marché aux automobilistes qui ont les moyens de payer.

Le marché, qui se tient trois fois par semaine sur la place de la Nouvelle-Aventure impose une fluidité du stationnement. Il n'y a donc aucune raison de procéder à une telle mesure.



> La place de la Nouvelle-Aventure est un marqueur de la vie populaire du quartier.

Par contre, l'installation d'un parking en zone bleue face à la devanture des halles du marché de Wazemmes (coté Gambetta) pourrait permettre à la clientèle des commerces de proximité de pouvoir se garer le temps d'un achat.

Wazemmes ne doit pas devenir tout payant comme le centre de Lille. Il est possible de maintenir la gratuité des espaces de stationnement tout en délimitant une zone permettant de garer son véhicule pendant une courte période.

CONTACT



Les communistes de Lille



lille.pcf.fr



74 rue d'Artois, Lille



03 20 60 32 02



contact@lille.pcf.fr

Retrouvez-nous chaque dimanche au marché de Wazemmes !



Je souhaite

☐ connaître les idées du PCF

☐ être prévenu.e du prochain événement
recevoir le journal

☐ **liberté hebdo**

☐ **L'Humanité**

-je laisse mes coordonnées-

Nom: _____

Prénom: _____

Mail: _____

Tél: _____

Adresse: _____



La peur ou la fraternité ?

SOMMAIRE

| La parole à ... p.2
interview de La Brique,
journal militant menacé

| Le point politique p.3
5 ans de résistance des
députés du groupe GDR

| Dans le quartier p.4
La place de la Nouvelle-
Aventure payante ?

« Alors que l'urgence est sociale, les discours ne font que répandre la division et la haine.

Et pendant qu'ils nous montent les uns contre les autres, la loi Travail est rentrée en vigueur afin de permettre au patronat de tous nous exploiter sans limite. Dans cette rentrée qui annonce les présidentielles, le FN, le PS et les LR vont chercher à utiliser la peur pour créer un climat de guerre civile. Alors que cela fera bientôt un an que nous sommes en "état d'urgence", les libertés publiques sont piétinées. Ainsi, Hollande n'a-t-il pas menacé d'interdire une manifestation organisée par la quasi-totalité des syndicats du pays?



> Arnaud BOUFFIER
Secrétaire de la cellule de
Wazemmes / Moulins

Nous, communistes, sommes convaincus que la peur de l'autre ne peut créer que du mal-être, du repli et un recul des droits et des libertés de tous. Le rassemblement et la fraternité doivent être les moteurs de la réflexion quotidienne et de l'action politique.



La parole à ... La Brique, le journal militant mis en procès

La Brique est un journal créé en 2007 et qui sort tous les deux mois environ. Composé de membres bénévoles, le journal s'est constitué contre le monopole de La Voix du Nord et tente d'apporter une dose de critique sociale à Lille et ses environs.

Écrit, dessiné, maqueté et distribué par ses membres, la volonté du collectif est d'enquêter, d'accompagner les luttes et de participer à la diversité de la presse locale.

Vendu par abonnement et en kiosques, la vente à la criée sur les marchés ou en manif' fait pleinement partie de leur volonté de visibilité et de rencontre avec leur lectorat. Évidemment, *La Brique* n'a pas que des amis... et la mairie de Lille, souvent critiquée dans ses colonnes, compte parmi ceux-là.

Aujourd'hui, elle leur intente un procès, non pour une histoire de diffamation ou d'injure mais pour leur mode de vente à l'ancienne sur les marchés.

"Régulièrement, les différents corps de métier de la police perturbent nos criées. Ils prennent tout leur temps, nous demande de partir ou d'aller vendre plus loin pendant que les gens regardent la scène. On clame l'atteinte à la liberté de la presse, rien n'y fait." témoigne un de ses membres.

Le 22 février 2015, un mois après les attentats contre *Charlie Hebdo*, la maréchaussée leur dresse une prune au marché de Wazemmes pour avoir enfreint l'article 43 de la réglementation des marchés lillois : *"Dans le but de préserver l'accès aux marchés est interdit aux véhicules publicitaires,*

cortèges, vendeurs et distributeurs de journaux, tracts de toute nature et de prospectus à caractère publicitaire". Hors de question pour *La Brique* de payer, car leur arrêté municipal est illégal... est pour cause, il viole la loi nationale, celle de 1947 dite "Loi Bichet" qui protège la presse : *"La diffusion de la presse imprimée est libre. Toute entreprise de presse est libre d'assurer elle-même la distribution de ses propres journaux et publications périodiques par les moyens qu'elle jugera les plus convenables à cet effet"*.

Et pourtant tout se finit au tribunal ce 4 octobre.

Sur cette question, un précédent existe. En 2007, un vendeur de *L'Humanité* Dimanche avait été verbalisé. Il a finalement été relaxé et le tribunal a reconnu le caractère abusif d'un tel procès verbal, condamnant même l'accusateur. De fait, il serait étonnant que *La Brique* soit condamnée, mais au quel cas, cela signifierait que la liberté de la presse est bafouée à Lille, interdisant de fait à la criée les autres journaux, que ce soit *Liberté Hebdo*, *La Croix du Nord* et même *La Voix Du Nord*.



| un journal écrit, dessiné, maqueté et distribué par ses membres
> labrique.net

A l'assemblée nationale, des députés fidèles à leurs valeurs

Dans la lignée des gouvernements précédents, François Hollande a fait le choix de continuer la logique de servir les actionnaires au détriment des travailleurs. Les députés communistes eux se sont battus, fidèles aux valeurs progressistes de la Gauche

Les députés du groupe Démocrates et Républicains, rassemblant une grande majorité de communistes, n'ont jamais voté la confiance aux gouvernements de Hollande. Relais des mouvements sociaux, ils se sont battus à l'Assemblée Nationale contre toutes les lois de régression sociale de ce quinquennat.

Les batailles les plus rudes ont été celles sur la loi Macron ou la loi Travail. Dans ces deux cas, le premier ministre Valls a préféré la fuite à la démocratie, en utilisant l'article 49.3 pour passer en force et sans débats...

En déposant des propositions de lois, toutes rejetées par les députés socialistes, les députés communistes ont menés l'offensive en démontrant qu'une politique de gauche est réalisable.

Quelques exemples concrets et possibles:

Répartition des richesses:

- retour à l'échelle mobile des salaires, c'est à dire d'augmenter les salaires avec le prix pour éviter que notre pouvoir d'achat diminue sous l'effet du coût de la vie en constante augmentation.

- interdiction de versements de dividendes aux actionnaires pendant cinq ans: la richesse que nous produisons en travaillant est confisquée par des actionnaires au lieu de servir à investir et à augmenter les salaires.

Emploi:

- interdiction des suppressions d'emplois abusives, car de Mittal, Goodyear, Alstom, pour ne citer que ces grands exemples, les entreprises qui font des bénéfices et reçoivent des aides de l'Etat via le CICE continuent à licencier.

Retraite:

- en 2013, les députés communistes défendaient une retraite à 60 ans à taux plein, calculée sur les 10 meilleures années. Pour financer une telle mesure : taxation du capital au même niveau que le travail ou suppression des exonérations de cotisations sociales sur les bas salaires.

Ces propositions sont applicables, finançables. En 2017 aux législatives, donnons une majorité à la gauche fidèle à ses valeurs.

RENDEZ-VOUS

Vendredi 9 décembre
Espace Marx (métro Marbrerie)



Débat :
Les mouvements progressistes israéliens

| détail des lois sur communistes-republicains-partiedegauche.assemblee-nationale.fr